



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Solvant KT
Medium for One and Two Component Volumetric Titrations of Aldehydes and Ketones

Numéro de Produit: RK340000

Autre Identification des Numéros de Produit: RK340000-1C

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2	H341	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2	H361	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Liquides inflammables	Catégorie 3	H226	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Fiche de Données de Sécurité

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H332	Nocif par inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contactez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Éther monométhyle de propylène glycol	CH ₃ CHOHCH ₂ OCH ₃	90.12 g/mol	107-98-2	83.00
Chloroforme	CHCl ₃	119.37 g/mol	67-66-3	11.00
Dioxyde de soufre	SO ₂	64.06 g/mol	7446-09-5	6.00

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut irriter la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut être dangereux si absorbé par la peau.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Nocif par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation, une éruption allergique. L'absorption est possible.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer à l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Inflammable en présence d'une source d'inflammation lorsque la température est au-dessus du point d'éclair. Peut former des peroxydes d'une stabilité inconnue.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Sensible à l'humidité, garder le contenant hermétiquement fermé.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-STEL	USA	100 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-TWA	USA	50 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-TWA	USA	"50 ppm TWA" As 1-Methoxy-2-propanol [107-98-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-STEL	USA	"100 ppm STEL" As 1-Methoxy-2-propanol [107-98-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-STEL	USA	"100 ppm STEL" As 1-Methoxy-2-propanol [107-98-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éther monométhyle de propylène gl	TLV-TWA	USA	"50 ppm TWA" As 1-Methoxy-2-propanol [107-98-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	50 ppm Ceiling; 240 mg/m ³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Chloroform [67-66-3]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	"50 ppm Ceiling; 240 mg/m ³ Ceiling" As Chloroform [67-66-3]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	"50 ppm Ceiling; 240 mg/m ³ Ceiling" As Chloroform [67-66-3]	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits

Fiche de Données de Sécurité

Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Chloroform [67-66-3]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	"5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	"0.25 ppm STEL" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	0.25 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	"0.25 ppm STEL" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	"5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	"5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	"0.25 ppm STEL" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	"5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	"0.25 ppm STEL" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	"5 ppm TWA; 13 mg/m ³ TWA" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	"0.25 ppm STEL" As Sulfur dioxide [7446-09-5]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Incolore à jaune clair

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: 5.0-6.0 @ 20°C

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: 120°C @ 1013hPa (760mmHg) - 120°C @ 1013hPa (760mmHg)

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.12

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Agents oxydants puissants, métaux alcalins, chlorures d'acide, anhydrides d'acide, agents réducteurs, acides, chaleur, étincelles, flamme nue, des températures extrêmes et rayons directs du soleil.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas. Peut former des oxydes de carbone et des oxydes de soufre en cas d'incendie.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (1-méthoxy-2-propanol) 6600 mg/kg, effets comportementaux cités. DL50, Oral, Rat : (Chloroforme) 695 mg/kg, effets comportementaux et respiratoires notés ; DL50, cutanée, lapin : 20 000 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Analysé en tant que tumorigène (chloroforme).

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Domages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN3092

Nom d'Expédition: 1-Methoxy-2-propanol solution

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN3092

Nom d'Expédition: 1-Methoxy-2-propanol solution

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



Fiche de Données de Sécurité

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN3092

Nom d'Expédition: 1-METHOXY-2-PROPANOL SOLUTION

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "10 lb EPCRA RQ" As Chloroform [67-66-3]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "10000 lb TPQ" As Chloroform [67-66-3]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): EPCRA RQ de 10 lb

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 10000 lb TPQ

Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "500 lb EPCRA RQ" As Sulfur dioxide [7446-09-5]

Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "500 lb TPQ" As Sulfur dioxide [7446-09-5]

Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): EPCRA RQ de 500 lb

Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): 500 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "10 lb final RQ

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 10 lb final RQ

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 4.54 kg final RQ

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 4.54 kg final RQ" As Chloroform [67-66-3]

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "0.1 % de minimis concentration" As Chloroform [67-66-3]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 0,1% de concentration de minimis

Fiche de Données de Sécurité

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "Present" As Propylene glycol methyl ether [107-98-2]
Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): Présent
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Carcinogen
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Extraordinairement dangereux
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Extraordinarily hazardous" As Chloroform [67-66-3]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "Extraordinarily hazardous" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "Present" As 2-Propanol, 1-methoxy- [107-98-2]
Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): Présent
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Methane, trichloro- [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Special hazardous substance" As Methane, trichloro- [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Substance dangereuse spéciale
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Special hazardous substance" As Methane, trichloro- [67-66-3]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "Environmental hazard" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Danger environnemental

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "flammable - third degree" As Propylene glycol monomethyl ether [107-98-2]
Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "sn 1613" As Propylene glycol monomethyl ether [107-98-2]
Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): inflammable - troisième degré
Éther monométhyle de propylène glycol (CAS # 107-98-2): sn 1613
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "carcinogen" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "SN 0388 500 lb TPQ" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "sn 0388" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the named metal a part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène
Chloroforme (CAS # 67-66-3): sn 0388
Chloroforme (CAS # 67-66-3): SN 0388 500 lb TPQ
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "SN 1759 500 lb TPQ" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "sn 1759" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): sn 1759
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): SN 1759 500 lb TPQ

Fiche de Données de Sécurité

15.8. Proposition de la Californie 65

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "20 µg/day NSRL (oral)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "carcinogen, 10/1/1987" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "developmental toxicity, 8/7/2009" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 20 µg/day NSRL (oral)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 40 µg/day NSRL (inhalation)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 40 µg/day NSRL (inhalation)" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène, 10/1/1987
Chloroforme (CAS # 67-66-3): toxicité pour le développement, 8/7/2009
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "developmental toxicity, 7/29/2011" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): toxicité pour le développement, 7/29/2011

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "Present" As Propylene glycol monomethyl ether [107-98-2] (DSL)
Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): Présent (LIS)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Chloroform [67-66-3] (DSL)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent (LIS)
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "Present" As Sulfur dioxide [7446-09-5] (DSL)
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "Present (ACTIVE)" As 2-Propanol, 1-methoxy- [107-98-2]
Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): Present (ACTIVE)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present (ACTIVE)" As Methane, trichloro- [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Present (ACTIVE)
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "Present (ACTIVE)" As Sulfur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): "203-539-1" As 1-Methoxypropan-2-ol [107-98-2]
Éther monométhylrique de propylène glycol (CAS # 107-98-2): 203-539-1
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "200-663-8" As Chloroform [67-66-3]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 200-663-8
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): "231-195-2" As Sulphur dioxide [7446-09-5]
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): 231-195-2

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs inflammables Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nocif par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

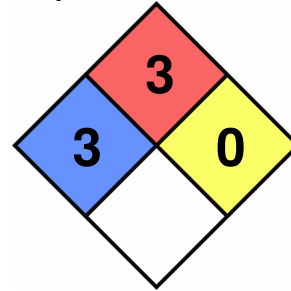
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-04-03

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.